



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE de CONCORET  
56430 – CONCORET**

SEANCE DU MARDI 15 MAI 2018

*L'an deux mille dix-huit, le 15 mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 04 mai 2018, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, Maire de CONCORET.*

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Présents :

COIGNARD Ronan	AUBRY Gwenaël	LEGLOAHEC Yann
AUBERT Jean-Marie	GARCIA Déborah	LURETTE Gilles
AUBERT Joëlle	GORTAIS Edmond	MEZZALIRA Nicolas
MULLER Sarah	LE BOURHIS Jean-Pierre	VIMAL DU MONTEIL Philippe

Secrétaire de séance : Philippe VIMAL DU MONTEIL

Absents excusés : Alain COAT (pouvoir à Edmond GORTAIS)

Absent : Loïc SAILLARD

**N° 01/05/2018 - CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2018 :  
Approbation du compte rendu**

M. le Maire demande à l'assemblée de valider le compte rendu du dernier conseil municipal.

Après délibération, le conseil décide d'approuver, par un vote à mains levées par 12 voix Pour et 1 abstention, le compte rendu de la séance du 03 avril 2018.

**N° 02/05/2018 – ADHESION AUX DIVERS ORGANISMES POUR 2018**

M. le Maire présente à l'assemblée les appels à cotisations de divers organismes :

Après délibération, le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'adhérer aux organismes ci-dessous, au titre de l'année 2018 :

- Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne
- Association Maires Présidents E.P.C.I. Morbihan
- BRUDED (Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable)
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
- Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

## **N° 03/05/2018 – TERRAIN DE FOOTBALL : CHANGEMENT DES PARE BALLONS**

Vu la délibération du conseil en date du 20 février 2018,  
Vu l'analyse des trois devis reçus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité et par vote à mains levées, de retenir la proposition de la société CAMMA SPORT, pour la fourniture et pose de pare-ballons et la fourniture du grillage.

La dépose et la pose de ce dernier étant assurée par l'USPC.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis correspondant. La dépense étant inscrite en section d'investissement du budget communal 2018.

## **N° 04/05/2018 – SURVEILLANCE QUALITE DE L'AIR**

Conformément au décret n°2011-1728 du 02 décembre 2011, une surveillance de la qualité de l'air dans les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans, les écoles maternelles et élémentaires, doit être réalisée.

Une consultation auprès de quatre organismes agréés a été réalisée afin de répondre à cette obligation, M. le Maire présente les trois devis reçus en Mairie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité et par vote à mains levées, de retenir la société SOCOTEC, et d'autoriser le Maire à signer le devis correspondant.

## **N° 05/05/2018 – BROCELIAND'CO : MARCHE DU SOLSTICE**

L'association sollicite la mise à disposition de la salle EON de l'ETOILE, afin d'y organiser pour la 4<sup>ème</sup> année, le marché du Solstice les samedi 8 et dimanche 9 décembre 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à mains levées (12 pour et 1 abstention), d'émettre un avis favorable à cette demande.

## **N° 06/05/2018 – VŒU DE SOUTIEN A « L'APPEL POUR UN PACTE FINANCE-CLIMAT EUROPEEN »**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
M. le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales (alinéa IV), le conseil municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local.

Le 31 octobre 2017, l'ONU nous alertait solennellement sur l'écart « *catastrophique* » qui existe entre les engagements des Etats et les réductions des émissions de gaz à effet de serre qu'il faudrait opérer pour maintenir le réchauffement en-dessous de 2°C, et si possible en dessous de 1,5°C.

Le réchauffement climatique provoquera des phénomènes catastrophiques (sécheresses, canicules, inondations, ouragans...) entraînant des bouleversements agricoles, économiques et politiques, des déplacements de population, des famines et la mort de millions de personnes. Il ne concernera pas seulement des pays lointains, mais également l'Europe. Que se passera-t-il si des centaines de millions d'hommes et de femmes seront contraints de quitter leur terre natale, devenue invivable ? A moyen terme, nous le savons toutes et tous, c'est la paix mondiale et l'avenir de notre civilisation qui est aujourd'hui menacée.

Nous sommes donc appelés à réduire drastiquement et rapidement, nos émissions de gaz à effet de serre. Alors que le Président des États-Unis a décidé de retirer son pays de l'Accord de Paris au nom de l'emploi étasunien, l'Europe doit maintenant démontrer au monde qu'il est possible de diviser par 4 à 5 ses émissions de gaz à effet de serre tout en créant massivement des emplois. Enfin, en tant qu'acteur majeur de l'industrialisation de la production et de la mondialisation des échanges de ressources et de biens, il est tout aussi fondamental que l'Europe entreprenne sa troisième révolution industrielle, attentive aux limites biophysiques de la planète, à la couverture des vulnérabilités liées à un environnement devenu insalubre et aux besoins financiers des pays du Sud pour mener leur propre lutte contre le réchauffement climatique.

Le collectif Climat 2020 pour un Pacte finance-climat européen réunit des citoyens de tous milieux, des femmes et hommes politiques de tous bords, des chefs d'entreprise et des syndicalistes, des intellectuels et universitaires, des salariés, des chômeurs, des paysans, des artistes et des artisans, des paysans, des responsables associatifs qui ont des terrains d'actions différents et qui sont convaincus de la responsabilité particulière de l'Europe à l'égard des défis que devra affronter l'humanité au cours de ce siècle et de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui d'inventer, de toute urgence, une réponse claire et ambitieuse à y opposer.

Les signataires de cet Appel demandent solennellement aux chefs d'Etat et de Gouvernement européens de négocier au plus vite un Pacte finance-climat, qui assurerait pendant 30 ans des financements à la hauteur des enjeux pour conduire la transition écologique et solidaire sur le territoire européen et renforcer très fortement notre partenariat avec les pays du Sud, et particulièrement avec le monde africain auquel nous sommes liés par la géographie et par l'histoire. Ils souhaitent que la création monétaire de la Banque Centrale Européenne soit mise au service de la lutte contre le dérèglement climatique et contre le chômage, et qu'un impôt européen sur les bénéfiques (de l'ordre de 5%) permette de dégager un vrai budget pour investir dans la recherche et lutter contre le réchauffement climatique, en Europe, sur le pourtour méditerranéen, en Afrique et en Asie du Sud.

Aussi, notre conseil municipal soutient, à l'unanimité et par vote à mains levées, l'appel pour un Pacte finance-climat européen et pour la solidarité de la France et de l'Europe avec nos voisins du Sud.

## **N° 07/05/2018 – ESPACE EON DE L'ETOILE : CONTRAT DE LOCATION**

M. le Maire propose au conseil municipal de revoir le contrat de location afin d'y inclure l'utilisation du vidéo projecteur et de modifier le montant de la caution « ménage ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées :

- D'inclure dans le contrat de location l'utilisation du vidéoprojecteur,
- De fixer le nouveau montant de caution « ménage » à 400 € (au lieu de 100 €)

M. le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

## **N° 08/05/2018 – ASSOCIATION ALTERNATIBA**

Alternatiba est une association nationale qui tente de mobiliser les citoyens sur la question du réchauffement climatique.

En 2018, Alternatiba organise un nouveau tour de France à vélo dont l'objectif sera de présenter les alternatives écologiques locales qui existent dans tous les domaines sur les territoires traversés par les cyclistes. Une étape est prévue à Concoret, le mercredi 4 juillet en fin d'après-midi.

M. le Maire présente les requêtes formulées par l'association, à savoir, la mise à disposition :

- de la salle Eon de l'Etoile, pour la conférence « climat », de 20 h à 22 h
- d'un espace au camping municipal pour la mise en place du village des alternatives, soit une dizaine de stands + buvette / restauration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par vote à mains levées, (12 voix Pour et 1 Abstention) d'émettre un avis favorable à la demande de l'association.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Journée des bénévoles et repas de soutien : 2 juin
- Courrier Ploërmel communauté : formation 2018 des élus
- Courrier comité de jumelage Pologne
- Services techniques
- Courriers association « maison d'Ernestine »
- Breizh cop – région

La séance est levée à 22 h 45